Envoyé en préfecture le 24/04/2026
Reçu en préfecture le 24/04/2026
Publié le
ID : 056-215602103-20260424-10042026_0002-DE

DEPARTEMENT du MORBIHAN
COMMUNE DE SAINT-CARADEC-TREGOMEL

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers
En exercice : 11
Présents : 10
Votants : 11

L'an deux mil vingt-six, le 10 avril, le Conseil Municipal de la commune de SAINT-CARADEC-TREGOMEL dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Madame FEBVIN Marilyne, Maire.
Date de la convocation : 7 avril 2026.
Présents : Mme FEBVIN Marilyne, Mr PETIT Pascal, Mme GUILLEMOTO Catherine, Mr SIVY Hervé, Mr CORDEROCH Killian, Mme LE DORVEN Gabrielle, Mr LE MAUFF Nathanaël, LE ROUX Nicolas, Mme PLUNIAN Anne-Hélène, Mr SIMON Roland.
Absents : Mme ARHUÉRO Emeline (pouvoir donné à Mme GUILLEMOTO Catherine).
Secrétaire de séance : Mme Catherine GUILLEMOTO été nommée secrétaire de séance.

VOTE DES BUDGETS PRIMITIFS 2026

COMMUNE

La section de Fonctionnement s'équilibre à : 353 100 €

La section d'Investissement s'équilibre à : 1 015 098.23 €

Affectation du résultat 2025

Madame le Maire indique que le résultat cumulé du compte administratif 2025 est de 161 088.85 €.

Après délibération, le Conseil Municipal décide d'affecter le résultat de fonctionnement de l'exercice 2025 comme suit :

- Article 1068 : recettes d'investissement : 122 211.65 €.

Envoyé en préfecture le 24/04/2026
Reçu en préfecture le 24/04/2026
Publié le
ID : 056-215602103-20260424-10042026_0002-DE

ASSAINISSEMENT

La section d'Exploitation s'équilibre à 35 392.23

La section d'Investissement s'équilibre à : 74 909.42 €.

Pour extrait certifié conforme,
Le Maire,

MAIRIE DE SAINT-CARADEC TRÉGOMEL (MORBIHAN)

Certifié exécutoire
Reçu en Sous-Préfecture
Le
Publié ou notifié